

# Programme d'Actions Territorial (PAT) LENCLIO

Bulletin d'informations N° 8 - Juin 2016

## Résultats d'essais et Analyses des eaux de captage



### Résultats des essais Grandes cultures

Vous trouverez joint à ce bulletin les résultats des expérimentations Grandes cultures 2015. Une majeure partie de ces essais ont été installée sur ou à proximité de la zone de Lenclio. En voici la liste :

- . Semis direct de blé tendre d'hiver en sol caillouteux et précédent maïs -> p 5
- . Stratégies de désherbage chimique et d'un désherbage à la herse étrille dans le blé tendre -> p 7
- . Essai de cultures compagnes de trèfle et de lentille dans le colza -> p 11
- . Herbisemis dans le maïs-grain -> p 24
- . Stratégies de désherbage chimique et mécanique dans le maïs semence -> p 26

Un grand merci aux agricultrices et agriculteurs qui ont participé à ces essais : Mme Sabatier, M Daynard, M Vidal et M Bouyé.

En 2016, d'autres essais ont été mis en place notamment dans le blé, le soja et le maïs semence ainsi que le maïs grain à proximité du Villeneuvois.

Nos conseillers sont disponibles pour travailler avec vous et vous accompagner dans la mise en place d'essais. De plus, un dédommagement est prévu pour leur installation. L'objectif est de répondre par des **essais simples** à vos **questions spécifiques** et d'améliorer rapidement vos performances techniques et/ou environnementales. Sur ce sujet, vous pouvez contacter Florent Ruyet de la CDA47 (06 89 49 43 42) ou Fabien Bouchet-Lannat (06 30 60 16 22)

### Plan prévisionnel de fumure (PPF)

Le PPF permet de planifier votre fertilisation de l'année à partir des grilles établies par les instituts techniques tels qu'Arvalis et TerresInovia (anciennement CETIOM).

Ce document est obligatoire en Zone Vulnérable . Nous vous proposons de le réaliser gratuitement même en Zone Vulnérable pour votre exploitation en y ajoutant les recommandations en phosphore et en potassium. Outre son utilité pour ajuster les apports azotés restant dans vos cultures implantées au printemps 2016, il permet de vérifier le sur ou sous dosage par rapport aux potentialités de vos sols.

Pour en profiter, vous pouvez contacter

pour le 47, Cédric Jaffry (06 71 42 07 82) ou Florent Ruyet (06 89 49 43 42)

pour le 46, Fabien Bouchet-Lannat (06 30 60 16 22)

### Rappel sur ce qu'implique le PAT

Il peut être bon de rappeler que le PAT n'impose **aucune contrainte réglementaire sur vos pratiques**. Ce dispositif qui vise à améliorer la qualité de l'eau, offre aux exploitants agricoles :

- des aides financières privilégiées à l'acquisition d'équipements via le PCAE (cf Bulletin n°5 de février 2015)
- la possibilité de contractualiser des MAEC lors de votre déclaration PAC (cf Bulletin n°8 de mars 2016)
- un accompagnement technique gratuit sur la base du volontariat afin d'améliorer les pratiques ou de mettre en place des essais.



## Données qualités de la source Lenclio

Analyses 2015 du métolachlore dans l'eau brute

Les seuils de potabilité pour les substances phytosanitaires sont les suivants :

- **substance individuelle : 0,1 µg/L -> à ne pas dépasser**
- **somme des molécules phytosanitaires : 0,5 µg/L**

Les derniers résultats d'analyse effectués par la SAUR sont présentés à chaque comité de pilotage du PAT. Le dernier a eu lieu le 15 décembre 2015. Même si l'eau distribuée présente des taux en métolachlore inférieur à 0,1 µg/L, les analyses d'eau brute ont mis en évidence 2 dépassements de seuil au courant de l'année 2015 (Tableau 1). Il faut donc continuer d'être vigilant et de travailler sur cette matière active.

Date de prélèvement	Métolachlore eaux brutes (µg/L)
31/03/2015	0
31/03/2015	0
10/06/2015	0
23/07/2015	0,05
23/07/2015	0,11
28/09/2015	0,15
28/09/2015	0,06

Tableau 1: Analyses 2015 de la SAUR

En complément, **ADES** est la banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site internet public [www.ades.eaufrance.fr](http://www.ades.eaufrance.fr) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines. Les analyses sont produites uniquement par des **établissements publics** et pour cette raison, les analyses du Tableau 1 réalisées par la SAUR ne sont pas disponibles sur ce site.

Chaque point d'eau est identifié par un code national et celui de la source Lenclio est :  
**08558X0208/HY**

Trois matières actives sont particulièrement à surveiller dans la zone car elles ont déjà dépassées les normes de potabilité :

- . Bentazone, présent dans le BASAGRAN
- . Métazachlore, présent dans le NOVALL, CLERANDA
- . Métolachlore, présent dans le DUAL, CAMIX, MERCANTOR

Pour information :

**Les dernières dates pour lesquelles le seuil de 0,1 µg/L a été dépassé :**

- . Bentazone -> 19/09/2006
- . Métazachlore -> 23/11/2010
- . Métolachlore -> 23/11/2010

**Les dernières analyses avec des taux significatif mais inférieur à 0,1 µg/L :**

- . Bentazone -> 25/07/2012 à 0,07 µg/L
- . Métazachlore -> rien depuis le 23/11/2010
- . Métolachlore -> 04/05/2015 à 0,084 µg/L

### CONTACTS

CDA47 - Cédric Jaffry  
06 71 42 07 82

CDA46 - Fabien Bouchet-lannat  
06 30 60 16 22